

# Le comité environnement est-il devenu une coquille vide?

Elsa Marnette | Publié le 05.02.2013, 07h00

«Le maire ne fait plus que des coups de communication : il installe des ruches sur le toit, crée une prairie fleurie sur l'île Fanac, mais oublie les questions de fond. » Pour marquer leur désaccord, les membres de l'association Joinville-Ecologie Michel Laval et Alain Mestre ont récemment démissionné du comité consultatif environnement, créé par le maire en 2008 et chargé de donner un avis sur toutes les [actions](#) environnementales lancées dans la commune. Une question devrait être posée à ce sujet lors du conseil municipal de ce soir par l'élue d'opposition Joinville en mouvement Yves Tamet.

De quoi accusent-ils le maire? De ne pas tenir ses engagements. « Le règlement intérieur stipule que le comité doit se réunir au moins une fois par trimestre. Or il n'y a eu aucune réunion depuis décembre 2011, accuse Michel Laval. Certes, le comité n'est pas décisionnaire mais, quand un dossier était finalisé, il était poussé au conseil municipal. » A l'actif de cette instance : le bilan carbone des biens communaux lancé en janvier 2011, la charte de l'arbre initiée en avril 2012 ou encore l'audit d'un spécialiste du développement durable dans le cadre de la ZAC des Hauts-de-Joinville.

## Pas de gros dossiers à traiter selon la municipalité

Au cabinet du maire ([UMP](#)) Olivier Dosne, on explique que « l'on ne va pas se réunir si on n'a rien à mettre au débat. Le comité n'est pas du tout arrêté : il se trouve qu'il n'y a plus de gros dossiers à traiter. Si c'est pour discuter de la pluie et du beau temps, cela ne sert à rien ». Faux, répond le membre de Joinville-Ecologie : « Nous voulions étendre le bilan carbone à toute la commune et ensuite élaborer un plan climat communal à partir de cette expertise. »

« Si cette association ne souhaite plus siéger, elle ne sera pas remplacée », explique-t-on en mairie. Le comité environnement comptait dix membres jusqu'à ces démissions : trois élus de la majorité, deux de l'opposition et cinq représentants d'associations de défense de l'environnement. Il leur faudra faire sans Joinville-Ecologie.

Le Parisien